

# Faut-il changer le modèle

Une forte protection contre le chômage et la maladie, la semaine de 35 heures, mais aussi un chômage de masse et des exclus toujours plus nombreux : le modèle français donne des signes de fatigue. Faut-il tout remettre à plat ? Le débat est ouvert.

DOSSIER : BÉATRICE MADELINE  
ET BÉNÉDICTE ALANIOU

## REPERES

### 60 ANS DE LOIS SOCIALES

- ▶ **1945** – Ordonnances créant la Sécurité sociale. Dès le début des années cinquante, 70 % de la population bénéficie d'une couverture retraite et santé.
- ▶ **1957** – Création du régime d'assurance chômage (Unedic).
- ▶ **1975** – Quatrième semaine de congés payés.
- ▶ **1982** – Abaissement de l'âge de la retraite de 65 ans à 60 ans. Entrée en vigueur des lois Auroux (sur les relations professionnelles, l'embauche et le licenciement).
- ▶ **1988** – Création du Revenu minimum d'insertion.
- ▶ **1990** – Création de la contribution sociale généralisée, destinée à combler les déficits de la Sécurité sociale.
- ▶ **2000**
  - Passage à la semaine de 35 heures dans la plupart des entreprises.
  - Création de la couverture maladie universelle, qui donne une protection sociale au 1 % de la population qui n'en bénéficiait pas.
- ▶ **2003** – Réforme Raffarin des retraites : à partir de 2012, il faudra 41 années de cotisations pour faire valoir ses droits à la retraite, au lieu de 37,5 ans en 1982.

Une véritable fronde qui s'est élevée contre le projet de contrat première embauche (CPE) du Premier ministre démontre, s'il le fallait encore, l'immense difficulté qu'a la France à se réformer. Pourtant, l'urgence est là. Notre « modèle social », termes qui recouvrent le droit du travail, les différents systèmes de protection sociale (chômage, maladie, retraite...), les dispositifs de formation... mis en œuvre dans l'immédiat après-guerre, ne donne plus les résultats escomptés. Chômage élevé, précarité grandissante – et pas seulement parmi les jeunes, qui sont les premiers touchés –, ascenseur social et intégration en panne, persistance des inégalités homme-femme. Aïe ! Le fameux « modèle » est-il en cause, inadapté à la situation économique actuelle ? « On ne peut pas dire que le modèle français ne fonctionne pas, au sens où un appareil ménager, par exemple, aurait cessé de fonctionner », souligne Bruno Palier, chercheur au Cevipof (Centre d'études de la vie politique française) et spécialiste des questions sociales. « En revanche, si l'on considère que le rôle d'un modèle social est de créer du lien social, de la compétitivité, de la croissance, alors, oui, on peut douter du modèle français. »

Beaucoup, à gauche comme à droite, s'accordent aujourd'hui sur ce constat, depuis les libéraux, qui proclament depuis longtemps qu'il faut changer le Code du travail et les systèmes de protection sociale, jusqu'à la très orthodoxe CGT. « Aujourd'hui, il y a 5 millions ou 6 millions de personnes



## 65 % des Français affirment que le système est bon

qui sont durablement écartées du marché de l'emploi », reconnaît Jean-Christophe Le Duigou, secrétaire de la CGT. « Il n'est pas question pour nous de défendre le modèle social tel qu'il existe aujourd'hui. Nous cherchons à savoir comment on peut l'améliorer. »

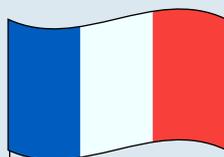
C'est bien là que le débat se complique. Déréglementer, flexibiliser, remettre à plat le code du travail, sur le mode anglo-saxon ? Les Français ne semblent pas, loin de là, prêts au grand virage libéral. Dans un sondage TNS Sofres réalisé en décembre pour l'association Lire la politique, ils affirmaient à 65 % que « le système est bon, même s'il a besoin d'être réformé », tandis que 30 % seulement disent que « le système est mauvais, [qu'] il faudrait le réformer complètement ». « Il n'y a pas d'acceptation en France que l'emploi soit totalement régi par le marché, et les jeunes partagent cette idée avec leurs aînés », estime Philippe d'Iribarne, chercheur au CNRS et auteur d'un

ouvrage à venir sur « l'Etrangeté française ». Mais entre l'option radicale des libéraux et le statu quo, les options sont multiples... et loin d'être consensuelles. Combien de flexibilité, combien de sécurité ? Quel accompagnement pour les chômeurs ? Quelles évolutions pour la retraite ? « Il y a des réflexions partout sur ces sujets, dans les instances syndicales, patronales, dans les instituts de recherche, au gouvernement », note Bruno Palier. Tout le monde réfléchit de son côté, sans réelle organisation, alors qu'il « est urgent de réfléchir ensemble ». « C'est la seule chose dont je sois certain », assure

### Plusieurs pays européens sont parvenus à une remise à plat

Complicé ? Plusieurs pays européens sont parvenus à une remise à plat de leur modèle social, à l'issue d'un vaste chantier qui rassemblait toutes les parties prenantes. L'Espagne l'a fait en 1995 avec le pacte de Tolède, les Pays-Bas en 1982, l'Italie avec la réforme des retraites de 1995 (qui a même donné lieu à... un référendum dans les entreprises !). Le « modèle nordique », vers lequel beaucoup regardent actuellement, a été mis en place à l'issue de la crise économique des années 1990, qui a obligé les gouvernements suédois, danois et finlandais à remettre en question leurs dépenses publiques. La France a prouvé qu'elle pouvait mener ce type de démarche avec la mise en œuvre de la contribution sociale généralisée. Le moment pourrait être bien choisi pour s'y remettre...

## Protection sociale, marché du travail, formation :

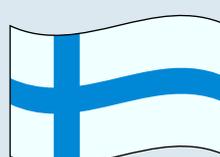


### FRANCE

#### Sécurité et centralisation

- ▶ **60 millions** d'habitants
- ▶ **PIB par habitant :** 24 900 euros
- ▶ **Taux d'activité (15-64 ans) :** 69,4 %
- ▶ **Chômage :** 9,5 %
- ▶ **Chômage des 15-24 ans :** 22,3 %
- ▶ **Age moyen de départ à la retraite :** 58,9 ans

■ Conçu par un Etat très centralisateur, le système français se caractérise par un haut niveau de protection des salariés, avec un dispositif généreux d'indemnisation des chômeurs, un système d'éducation et de santé ambitieux, mais gratuits et accessibles à tous. Des retraites, fondées sur la répartition, qui ont longtemps permis le maintien du niveau de vie après la sortie de la vie professionnelle. Des aides familiales qui ont favorisé une meilleure intégration des femmes au marché du travail qu'ailleurs. C'est le modèle social à la française, mis en place tout au long du XX<sup>e</sup> siècle. Mais l'arrivée d'une concurrence internationale de plus en plus forte, le dérapage des coûts et les faiblesses du système de formation qui laisse une partie des jeunes sans qualification pose aujourd'hui de nombreux problèmes structurels.



### FINLANDE

#### Recherche et formation

- ▶ **5 millions** d'habitants
- ▶ **PIB par habitant :** 25 700 euros
- ▶ **Taux d'activité des 15-64 ans :** 76,6 %
- ▶ **Chômage :** 8,4 %
- ▶ **Chômage des 15-24 ans :** 20,1 %
- ▶ **Age moyen de départ à la retraite :** 60,5 ans

■ Comme ses voisins danois et suédois, la Finlande contribue au « miracle scandinave » : chômage maîtrisé (8,4 % de la population active), niveau d'éducation parmi les meilleurs d'Europe, virage des nouvelles technologies négocié avec brio. Et pourtant, en 1993, la récession avait fait grimper le taux de chômage à 16 %. La Finlande a choisi d'investir dans des services et des industries à forte valeur ajoutée. Le gouvernement a créé des agences régionales de l'économie et de l'emploi pour faire coïncider les besoins des entreprises avec le marché, anticiper les reconversions et les besoins en nouvelles qualifications. Ainsi, la formation draine 4 % de la masse salariale des entreprises. Les salariés âgés ont fait l'objet d'un programme spécifique : le taux d'emploi des 55-64 ans est passé de moins de 40 % en 1999 à 47,8 % en 2002.

# social français ?

## OUI



▷ **Dominique Méda et Alain Lefebvre**, respectivement sociologue, chercheuse au Centre d'études de l'emploi, et spécialiste des affaires sociales des pays nordiques

« Il faut ouvrir une grande négociation »

**Vous venez de publier un ouvrage qui s'intitule « Faut-il brûler le modèle social français ». Votre diagnostic est sans appel ?**

On est dans une situation de blocage en France. Notre modèle social est ressenti comme injuste. Les comparaisons européennes prouvent qu'il n'est ni équitable ni efficace!

**Vous prônez le « modèle nordique ». De quoi s'agit-il ?**

Là-bas, et c'est sans doute un aspect important, tout le monde a le sentiment d'être dans le même bateau. Le marché du travail est flexible, mais les gens sont beaucoup plus accompagnés. Les dépenses actives de formation sont beaucoup plus importantes qu'en France. Tous les jeunes découvrent l'entreprise dès leur formation initiale.

En cas de chômage, on exige des gens une recherche active d'emploi, avec un vrai accompagnement individualisé, mais on peut aussi être aidé pour changer de métier. Alors que, en France, 40 % des chômeurs ne sont pas indemnisés ! Enfin, on cherche d'abord à développer les emplois les plus qualifiés, En contrepartie, c'est vrai, le niveau des prélèvements obligatoires est élevé, mais les inégalités sont moins importantes que chez nous.

**Les données de départ ne sont pas les mêmes qu'en France. Par exemple, 80% de la population active est syndiquée, contre 8% seulement en France...**

On trouve dans ces pays un vrai syndicalisme de services : les syndicats fonctionnent aussi comme nos mutuelles, ils organisent l'assurance-chômage, proposent des avantages, paient les jours de grève... Mais cela leur donne du pouvoir. La méthode aussi est différente : tous les deux-trois ans, on démarre une négociation d'ensemble, on met tout sur la table : salaires, durée du travail, retraites... et on essaie de trouver un accord. Une fois celui-ci trouvé, tout le monde joue le jeu : on ne fait pas grève sur une question qui vient d'être négociée !

**Comment changer de culture en France ?**

Une négociation d'ensemble est nécessaire, car elle seule dégagera des possibilités de compromis. Et si l'on parle flexibilité, il est indispensable de commencer par sécuriser les gens, en leur donnant des droits, et notamment des droits à la formation, en leur garantissant un véritable accompagnement individualisé en cas de chômage et une sécurité financière. Les Français sont aussi malins que les Nordiques, on peut s'en sortir !

## NON



▷ **Michel Husson**, économiste, chercheur à l'IRES (Institut de recherches économiques et sociales)

« Le système peut marcher à condition de réduire la durée du travail »

**Peut-on encore dire que notre modèle social assure le bien-être de tous ?**

La situation du citoyen lambda se traduit par des incertitudes croissantes, dans tous les domaines: emploi, retraite, éducation des enfants, santé...

**Pourtant vous affirmez que ce modèle peut encore fonctionner...**

Le problème est que tout est fait pour l'empêcher de fonctionner correctement. Que ce soit pour financer la protection sociale, les services publics, les budgets sociaux, on bride les ressources et ensuite on dit : vous voyez bien que cela ne marche pas ! Du coup, le système devient effectivement inégalitaire. On le voit avec la retraite : ce sont les plus aisés qui peuvent financer des fonds de retraite.

**Comment expliquer alors le niveau de chômage ?**

Le chômage ne provient pas du modèle social, mais des règles de partage des gains de productivité en France. Auparavant, ils revenaient aux salariés, sous la forme d'une réduction du temps de travail – ce qui crée de l'emploi – ou de gains salariaux. Aujourd'hui, ces gains vont aux revenus financiers.

**Croyez-vous que la société française soit prête à une nouvelle réduction du temps de travail ?**

La manière dont s'est déroulé le passage aux 35 heures fait qu'on associe la RTT à l'augmentation des inégalités. L'idée fondamentale pour lutter contre le chômage est qu'il y a du travail pour tout le monde, à condition de changer les règles pour tout le monde.

**Faire en sorte que tous accèdent au travail, n'est-ce pas l'un des objectifs des réformes ?**

Le problème des mesures comme le CPE, c'est qu'on avance vers plus de flexibilité, mais on avance avec beaucoup plus de parcimonie vers plus de sécurité, alors que les deux devraient fonctionner ensemble.

**Que faites-vous de la mondialisation, des risques de délocalisation ?**

Au niveau mondial, les écarts de salaire vont de 1 à 5, voire de 1 à 10 ! Aucune modération salariale ne peut répondre à ce type de problème. Si on le fait, l'économie française est morte ! La seule solution, à court terme, réside dans la régulation des échanges et des changements de spécialisation de l'activité économique.

## quatre pays au banc d'essai



### ROYAUME-UNI

#### Plein emploi et inégalités

- ▷ **60 millions** d'habitants
- ▷ **PIB par habitant** : 26 500 euros
- ▷ **Taux d'activité des 15-64 ans** : 74,9 %
- ▷ **Chômage** : 4,6 %
- ▷ **Chômage des 15-24 ans** : 12,1 %
- ▷ **Age moyen de départ à la retraite** : 62,1 ans

■ Un maître mot pour le modèle britannique : la flexibilité. Embauches et licenciements se font du jour au lendemain, en fonction de l'évolution de l'activité. Pour les chômeurs, l'objectif est de retrouver très vite un emploi. Le « welfare to work » prévoit des indemnités réduites – 55 livres par semaine – quel que soit le niveau du précédent salaire. Au bout de treize semaines, un chômeur est tenu de prendre le premier emploi disponible. Résultat : le chômage ne touche que 4,6 % de la population active. A noter : le nombre important d'emplois créés dans les services publics. Mais un million de chômeurs de longue durée percevrait, en fait, des allocations d'invalidité ou de longue maladie. Revers de la médaille : la société britannique reste très inégalitaire. Plus de 12 millions de personnes, sur 60 millions, sont considérées comme pauvres.



### ALLEMAGNE

#### Les limites du consensus

- ▷ **82 millions** d'habitants
- ▷ **PIB par habitant** : 24 000 euros
- ▷ **Taux d'activité des 15-64 ans** : 73,7 %
- ▷ **Chômage** : 9,5 %
- ▷ **Chômage des 15-24 ans** : 15 %
- ▷ **Age moyen de départ à la retraite** : 61,3 ans

■ Les réformes économiques et sociales doivent faire l'objet d'un consensus entre les syndicats, les Länder, la Banque centrale et l'Etat fédéral. Un modèle qui a donné de bons résultats mais que les Allemands remettent en question alors que le chômage a fortement augmenté, atteignant 9,5 % de la population active. Une réforme récente de l'assurance chômage qui a réduit sévèrement les allocations versées aux chômeurs de longue durée en est l'exemple : pour faire passer cette loi, les deux grands partis se sont alliés contre les syndicats qui s'y opposaient. Le gouvernement de Gerhard Schröder est passé en force. Autre pilier du modèle allemand qui vacille : l'apprentissage, souvent cité en exemple à l'étranger. Les entreprises jouent moins le jeu. L'Etat envisage d'instaurer une taxe professionnelle, qui n'existe pas aujourd'hui.

Sources : OCDE, Eurostat

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « La France injuste 1975-2006 » : Timothy B. Smith. Autrement Editions, 2005.
- « Faut-il brûler le modèle social français ? » Alain Lefebvre et Dominique Méda, Le Seuil, 2006.
- « Les Mutations de l'emploi en France » IRES, La Découverte, collection « Repères », 2005.
- A PARAITRE LE 6 AVRIL 2006 : « L'Etrangeté française », Philippe d'Iribarne, 290 pages, Le Seuil.

**Retrouvez le**  
**« Fait de la semaine »**  
 chaque lundi dans

**LCI** **Matin à 7 h 20**

L'économie sur LCI, c'est aussi du lundi au vendredi l'Invité de l'Economie interviewé par Eric Revel à 20 h 20 et 22 h 50.

A ne pas rater ce mardi :  
**Christine Lagarde**,  
 ministre déléguée  
 au Commerce extérieur